

COVID 19 – Annulation des activités de groupe

En conformité avec les mesures sanitaires prises par la Santé publique, toutes les activités sportives intérieures sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Celles inscrites à l'agenda du Club sportif 50+ Cap-Rouge n'échappent donc pas à cette interdiction.

Par ailleurs, par mesure de précaution et afin d'assurer la sécurité des membres, le conseil d'administration a décidé de suspendre les activités extérieures de groupe.

Les raisons soutenant cette décision sont nombreuses. En voici quelques exemples :

- le caractère social de notre Club, avant et après les activités, et par conséquent la difficulté de contrôler la distanciation entre les participants ;
- la vulnérabilité des membres en raison de leur moyenne d'âge et le taux élevé de contagiosité du variant Omicron ;
- le covoiturage qui ne peut être cautionné ni organisé par le Club ;
- l'accès réduit aux installations.

Toutefois, nous vous encourageons à continuer de pratiquer vos activités extérieures sur une base individuelle et autonome, tout en évitant les regroupements.

Vous pouvez consulter les différents calendriers des activités d'hiver qui demeurent sur le site et ainsi vous inspirer des endroits retenus, sans nécessairement suivre l'ordre chronologique de leur programmation.

Enfin, nous vous invitons à consulter souvent le site Internet du Club afin de vous tenir au courant de l'évolution des directives qui pourraient changer au cours des prochaines semaines et des prochains mois et qui permettraient de reprendre éventuellement les activités de groupe.

Sur ce, bon hiver, restons actifs et gardons le sourire !